



Ministère des Solidarités et de la Santé
Monsieur le Ministre Olivier Véran
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 11 juin 2020

Monsieur le Ministre,

Les pharmacies d'officine assurent, depuis le début de la crise sanitaire la protection des professionnels de santé en distribuant les masques issus du stock Etat.

Cette mission, aussi importante que complexe, nécessite une coordination étroite entre votre ministère et la profession que nous représentons.

Suite à notre rencontre, vous aviez demandé à vos services d'associer étroitement l'Ordre des pharmaciens et les syndicats à la construction et à la communication de la doctrine et des modalités de distribution des masques qui évoluent régulièrement.

Au-delà de l'expertise apportée dans la gestion de cette crise, l'Ordre des pharmaciens et les syndicats sont des relais essentiels des directives ministérielles et garantissent une distribution homogène et sécurisée sur tout le territoire malgré les tensions d'approvisionnement.

Si cette demande a été respectée pendant les premières semaines qui ont suivi notre rendez-vous, les décisions sont désormais prises par vos services sans que nous ne soyons consultés ni informés.

En témoignage, l'envoi du dernier DGS-Urgent mentionnant la distribution des masques par les pharmacies d'officine aux opérateurs funéraires, consigne à laquelle nous n'avons pas été associés.

Nous avons accompagné le ministère pendant toute cette crise sanitaire, et vous avez salué, à cet égard, la mobilisation du réseau pharmaceutique.

Nous ne pouvons donc pas accepter d'être traités comme de simples exécutants.

Aussi, nous vous demandons de rappeler à vos services l'importance de cette méthode de travail.

Sans cela, nous n'aurons d'autres choix que de laisser vos services gérer seuls la distribution des masques aux professionnels et aux patients.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Carine WOLF-THAL
Présidente du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens

Pierre BEGUERIE
Président du Conseil Central A

Gilles BONNEFOND
Président de l'USPO

Philippe BESSET
Président de la FSPF